ÉCOLE DE VOILE DU CLUB NAUTIQUE D'HERMANCE Saison 2025



1. PRÉSENTATION

L'Ecole de voile du CNH a été fondée en 1984. Depuis 1986, elle s'est subdivisée en 2 sections, la section Optimist et la section Equipe devenue la section Equipe/420 en 2005 puis la section Topaz/420 dès 2008. Le Club possède 18 bateaux de type Optimist (nouvelle flotte en 2023), 7 dériveurs de type Topaz et 1 de type 420. Les cours sont ouverts à tous les jeunes sans condition autre que de savoir nager. L'âge d'admission est de 8 ans pour l'Ecole Optimist et 11 à 12 ans pour l'Ecole Topaz/420.

L'objectif visé par l'Ecole de voile est d'apprendre aux enfants à apprécier l'eau et la navigation en vainquant la peur liée aux caprices météorologiques. Par conséquent, nous ne poussons pas les enfants vers la compétition autre que certaines régates internes. Néanmoins, si un ou des enfants désirent participer à d'autres régates, ils peuvent le faire. Dans ce cas, le Club prêtera le matériel nécessaire sous la responsabilité des parents.

2. COURS

La saison se déroule de début mai à fin juin (vacances scolaires) et de fin août à fin septembre, ce qui représente 14 cours hebdomadaires incluant un cours supplémentaire en fonction de la météo. En plus chaque enfant est vivement encouragé à participer au Championnat des Ecoles de voile ainsi qu'à la journée interne du Club, le Jeûne Genevois, journée durant laquelle se déroulent les régates du Club avec des prix pour chaque participant.

3. ORGANISATION DES COURS

Les cours ont lieu le mercredi selon les horaires ci-dessous. Chacun est prié de les respecter impérativement afin de ne pas pénaliser les jeunes qui sont à l'heure.

Optimist:

Les bateaux se préparent entre 16h00 et 16h30 sous la surveillance des parents qui aident dans la mesure de leurs possibilités les moniteurs à descendre et à manipuler les Optimist. Le cours a lieu sur l'eau entre 16h30 et 18h00. Le rangement des bateaux et du matériel a lieu dès le retour des Optimist avec l'aide des parents.

Remarque: le cours du mercredi 7 mai à 16h00 sera un cours d'introduction afin de préparer les bateaux pour la saison et de familiariser les élèves au gréement et aux techniques de navigation. Les parents recevront, sur place, également toutes les informations sur l'organisation des cours.

En cas d'absence à un cours, vous êtes prié d'avertir impérativement le moniteur responsable par téléphone, ou "sms".

Topaz/420 : Préparation des bateaux entre 16h30 et 17h00. La fin des cours a lieu vers 19h00 voire plus en fonction de la qualité de la météo. Les jeunes gréent eux-mêmes leur bateau et sont responsables du rangement du matériel à la fin du cours.

En cas d'absence à un cours, vous êtes prié d'avertir impérativement le moniteur responsable par téléphone ou "sms".

Durant les cours, les jeunes sont encadrés par des moniteurs bénévoles et la surveillance s'effectue au moyen des 5 bateaux moteur du CNH.

4. ÉQUIPEMENT PERSONNEL NÉCESSAIRE

Optimist:

Chaque enfant est tenu de se présenter au cours avec un gilet de sauvetage homologué à sa taille et en bon état ainsi qu'une combinaison isothermique et des chaussures (type basket ou aquatiques). Durant les cours sur l'eau, le port du gilet est obligatoire. Il ne faut pas oublier qu'au large il fait souvent plus frais que sur les berges, les enfants s'équiperont en conséquence. Il est d'autre part, vivement recommandé d'avoir avec soi des habits de rechange, les enfants étant souvent mouillés au retour du cours.

Topaz/420: Chaque enfant est tenu de se présenter au cours avec un gilet de sauvetage homologué à sa taille et en bon état ainsi qu'une combinaison isothermique. Durant les cours sur l'eau le port du gilet est obligatoire de même que le port de la combinaison. En cas d'oubli, il ne sera pas autorisé à naviguer.

5. DÉROULEMENT DES COURS

Selon les airs, un programme est mis en place par les responsables. En fonction des objectifs de l'Ecole de voile, l'entier des cours se déroule en principe sur l'eau. Les enfants apprennent principalement par la pratique le maniement du bateau, les explications étant fournies sur l'eau en fonction des aptitudes de chaque enfant.

6. ASSURANCE

L'Ecole de voile du CNH décline toute responsabilité en cas d'accidents survenant durant les cours. Ainsi les parents des enfants s'engagent à ne pas actionner la responsabilité du Club, ni celle des moniteurs en cas d'accident. Chaque enfant doit posséder une assurance accident.

7. LOCATION DE BATEAU - OPTIMIST / TOPAZ / 420

Pour les jeunes de l'Ecole de voile et pendant les vacances scolaires d'été. S'adresser à un membre du Comité.

Le bateau doit rester sur le Lac Léman et demeure placé, durant cette période, sous la responsabilité du locataire.

Optimist	Fr. 90 par semaine juillet/août
Topaz et 420	À définir avec le moniteur responsable

8. TARIFS ÉCOLE DE VOILE

Prix des cours y compris la mise à disposition du bateau.

Optimist	Fr. 220
Topaz/420	Fr. 260

A ces montants viennent s'ajouter la cotisation annuelle au CNH ainsi que la cotisation à Swiss Sailing. Pour les nouveaux élèves, il est nécessaire d'adhérer à notre Club comme membre Junior en remplissant le formulaire d'admission en ligne sous www.cnhermance.ch/devenir-membre/. Les anciens élèves n'ayant pas démissionné avant le 31 décembre 2024 restent membre Junior et ont déjà reçu leur facture de cotisation 2025.

Cotisation Junior jusqu'à 18 ans	Parent membre du CNH	Parent non-membre du CNH
Club Nautique d'Hermance	Fr. 30	Fr. 50
Swiss Sailing (depuis 2024)	Fr. 20	Fr. 20
	Fr. 50	Fr. 70

La facture du cours vous parviendra avec la confirmation de l'acceptation de l'inscription.

Remarque importante: Le prix du cours ainsi que la cotisation (CNH et SwS) doivent être impérativement payés avant le 1^{er} cours. Nous vous remercions de respecter cette consigne.

9. RESPONSABLES DES COURS

Optimist: John ROTH - 6, av. des Vergys - 1225 Chêne-Bourg

Tél.: 079 333 30 78 - E-mail: john.roth@cnhermance.ch

Topaz/420: Stéphane HOLZER - 21, ch. des Glerrets - 1248 Hermance

Tél.: 079 202 19 72 - E-mail: stephane.holzer@cnhermance.ch

10. INSCRIPTIONS

En ligne sous www.cnhermance.ch/ecole-de-voile/

Les inscriptions doivent nous parvenir **au plus tard le 14 avril 2025**. Date à partir de laquelle nous enverrons les confirmations d'inscriptions.

Les inscriptions seront prises en compte selon l'ordre suivant :

- 1 / Participants au cours de l'an dernier (membres du CNH ayant payé leur cotisation)
- 2 / Habitants d'Hermance
- 3 / Autres

11. DATES DES COURS ET MANIFSTATIONS

Mâtage des Topaz/420 Jeudi 1er mai Ouverture de la saison Samedi 10 mai

Cours

Mai Mercredi 7, 14, 21, 28
Juin Mercredi 4, 11, 18, 25,

Août Mercredi 20, 27

Septembre Mercredi 3, 10, 17, (24 - cours supplémentaire)

Régates interclubs Fin juin - Championnat des Ecoles

de voile en collaboration avec la FGCV (Fédération Genevoise des Clubs de Voile)

Régates internes Jeudi 11 septembre - Jeûne Genevois

Raclette de fin de saison Mercredi 17 septembre

A la fin de chaque cours, pour autant que la météo le permette, le gril du CNH est allumé et chacun peut amener ses grillades. Pour vous désaltérer, la buvette du Club est ouverte!